

## COLLOQUE

tendances virages obstacles

### Le renouvellement des programmes dans les collèges et instituts

Fairmont Hotel Vancouver  
du 1<sup>er</sup> au 3 février 2004  
Vancouver (CB)



Association des collèges  
communautaires du Canada

À ne pas manquer, cet événement unique examinera la revitalisation des programmes dans le contexte des virages dans l'éducation, des tendances démographiques et des changements sur le marché du travail, le tout vu à travers la lentille de la gestion du changement.

Puisque les besoins d'apprentissage des collectivités changent constamment, les collèges et instituts doivent réagir de façon efficace et concurrentielle s'ils veulent demeurer non seulement pertinents, mais être à l'avant-plan en ce qui touche la prestation des programmes.

Le colloque comportera un mélange d'études de cas, de discussions en groupe et de tables rondes. Les thèmes des séances porteront sur :

- la façon dont les établissements intègrent les changements et les tendances au niveau de la main-d'œuvre dans l'évolution et le renouvellement des programmes;
- comment les collèges et les instituts qui réussissent mettent en place des processus pour permettre le renouvellement des programmes, l'élaboration de programmes ou l'annulation d'un programme. Les cinq éléments du rendement des programmes seront décrits :
  - la centralité par rapport à la mission, aux valeurs fondamentales et aux principes directeurs du collège;
  - la demande des étudiants;
  - la réussite des étudiants;
  - la qualité des programmes; et
  - les aspects financiers.

Le colloque commencera par une réception et un dîner à 17 h le dimanche 1<sup>er</sup> février et il se terminera à 13 h le mardi 3 février.

#### Conférencier principal

Mark David Milliron, Président et directeur général du League for Innovation in the Community College.

Les éducateurs doivent composer avec des tendances majeures, des enjeux clés et des changements rapides. Dans ce genre de contexte, il est plus important que jamais d'avoir un dialogue réfléchi au sujet des questions qui influent sur notre travail quotidien -- et de le faire d'une manière qui dynamise nos établissements. Le Dr Milliron offrira un ensemble de questions essentielles pour engager un dialogue.

#### Déplacements et hébergement

Pour bénéficier du tarif réduit, veuillez préciser le numéro de congrès de l'ACCC **CV041965** lorsque vous réservez votre billet d'avion avec Air Canada ou avec votre agence de voyages.

Pour réserver une chambre d'hôtel, communiquez avec le Fairmont Hotel Vancouver avant le **9 janvier 2004** en composant le (604) 684-3131. N'oubliez pas de préciser que vous faites partie du groupe de l'ACCC. Le tarif pour une chambre est de 129 \$ (simple/double).

## Formulaire d'inscription

M. Mme. Mlle. Dr. Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Nom pour l'insigne : \_\_\_\_\_

Établissement/organisme : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Téléc.: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Frais d'inscription : 425 \$**  
**Un rebais de 125 \$ sera offert à ceux qui s'inscrivent à plus d'un colloque (Réussite des étudiants, Renouvellement des programmes, Technologies d'apprentissage)**

#### Mode de paiement

**Chèque:** faites votre chèque au nom de l'ACCC

**Carte de crédit :** Visa [ ] M/C [ ] Amex [ ]

Numéro de carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Nom du détenteur : \_\_\_\_\_

Signature du détenteur : \_\_\_\_\_

**Veuillez envoyer le formulaire à :**

**Bureau des congrès de l'ACCC**

**200-1223 rue Michael nord, Ottawa (ON) K1J 7T2**

**Tél.: 613-746-5916 Téléc.: 613-746-6174**

Les demandes d'annulation DOIVENT être envoyées par écrit. Les demandes reçues jusqu'à 14 jours avant l'activité donneront droit à un remboursement complet, moins 50 \$ en frais d'administration. Aucun remboursement ne sera accordé pour les demandes d'annulation reçues moins de 14 jours avant l'activité ou après l'activité. Les remplacements seront acceptés par écrit jusqu'à 7 jours avant l'activité.

L'usage du bureau seulement	
Date	N°.